

MASTER Mention Entraînement Optimisation de la Performance Sportive (EOPS) parcours ENTRAINEMENT, PREPARATION PHYSIQUE, MENTALE ET MANAGEMENT DU SPORT (EPPMMS) (Apprentissage)

REFERENCE : 15ZD568J

Partenariat avec autre CFA

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR STAPS</p> <p>Responsable pédagogique Hervé ASSADI Professeur Agrégé Tél : 03 80 39 67 03 herve.assadi@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89</p> <p>Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95</p> <p>Adresse de contact formation.continue-staps@u-bourgogne.fr</p>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

La spécialité EOPS a pour objectif de développer des compétences scientifiques et professionnelles. L'objectif est aussi de s'adapter à la demande professionnelle dans l'entraînement de haut niveau en développant des compétences sur le plan de l'ingénierie et du management.

Objectifs scientifiques :

La formation scientifique des étudiants a pour objectif de développer de véritables capacités d'analyse, de réponse à des problèmes nouveaux, et de mettre œuvre des solutions pertinentes à ces problèmes. Il s'agit de permettre aux étudiants d'assurer une attitude scientifique face à des problèmes liés à l'entraînement sportif et son développement que ce soit dans les domaines techniques, stratégiques ou liés à la gestion de l'environnement humain. Elle s'appuie pour cela sur une formation pluridisciplinaire dans les domaines des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales.

Elle donne la possibilité aux étudiants ayant un projet orienté sur la recherche d'accéder au statut de doctorant et d'autre part pour permettre à l'ensemble des étudiants de développer des capacités d'analyse, de recherche et de proposition dans le domaine de l'entraînement sportif.

Objectifs professionnels :

Aujourd'hui, les entraîneurs experts doivent disposer de multiples compétences, scientifiques, technologiques, managériales, méthodologiques, techniques et sportives leur permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'intervention. Pour cela, ces professionnels doivent analyser dans leur contexte l'activité des athlètes dont ils ont la charge ainsi que celle de leurs collaborateurs qui interviennent dans l'entraînement, la préparation physique, mentale, le coaching, le suivi médical, la lutte contre le dopage, le ré-entraînement.... Dans un cadre réglementaire, juridique, déontologique, comptable et financier, ils conçoivent, organisent, pilotent, évaluent, conseillent et supervisent les types, les formes et les modalités de pratiques, les programmes d'intervention (planification et programmation d'entraînement et de ré-entraînement), les équipes d'intervention (entraîneur, préparateur physique et mental, médecin, kinésithérapeute, ...) et l'environnement des athlètes. Ils ont besoin pour cela de connaissances scientifiques, technologiques et managériales. Ils participent aussi au développement d'une politique sportive en relation avec les dirigeants élus ou professionnels, par la définition des orientations stratégiques et par la fixation des objectifs. Ils veillent à les atteindre par des procédures d'évaluation, de régulation et opèrent éventuellement des changements d'orientation. Ils sont capables de créer, développer et gérer une structure d'entraînement publique (pôle) ou privée (centre de formation,...). Les partenaires professionnels et les employeurs sont unanimes quant à la nécessité pour des entraîneurs experts d'avoir de solides compétences en management.

PUBLIC

- Étudiants de moins de 30 ans ayant validé un Master 1 et souhaitant étudier en alternance
- Demandeur d'emploi de moins de 30 ans inscrits au Pôle Emploi en reconversion professionnelle.

PRE-REQUIS

Les conditions d'admission à cette seconde année de master au titre de la formation continue sont :

- avoir validé la première année de master EOPS-EPPMMS
- avoir validé la première année d'un master de compétences équivalentes au précédent.
- soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'université
- Professionnels du management sportif
- Professionnels de la filière sportive entraînement

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage dans une structure sportive, commerciale ou touristique.
- Durée de la formation : 405 heures
- Lieu de la formation : UFR STAPS Dijon
- Rythme de la formation : alternance de 3 semaines à l'Université et de 3 à 4 semaines en entreprise de septembre à avril puis totalement en entreprise.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Infrastructures sportives de l'UFR STAPS et du Centre d'Expertise de la Performance.
- Intégration des nouvelles technologies adaptées à l'entraînement (analyse vidéo, capture de mouvement, ...).

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Ce Master peut accueillir un nombre limité d'étudiants au titre de la formation initiale ou au titre de la formation continue ayant une licence ou un titre équivalent.

Sélection sur dossier :

- la sélection dépend des profils des candidats, de leurs résultats antérieurs et de leurs objectifs professionnels.
- un certain nombre d'étudiants peuvent être recrutés en validation d'acquis.
- l'origine des étudiants est majoritairement STAPS.

<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/stylesheets/welcome.faces>

Après sélection et accord pédagogique :

Inscription administrative auprès du SEFCA à la Maison de l'Université

Admission effective le jour de la signature de la convention dans la limite de la capacité d'accueil



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en décembre et en avril selon les UE.
- Soutenance du rapport en juillet

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui la compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

La validation des unités d'enseignement, semestres et année entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les

éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits. La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

L'ensemble de la formation apporte aux étudiants une triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive leur permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'intervention dans le domaine de l'entraînement ou du management des organisations sportives.

Les compétences acquises à l'issue de la formation sont d'ordres méthodologique, scientifiques et managériales.

- Sur un plan méthodologique, les compétences s'articulent autour de trois axes :

Celui de l'analyse, du contrôle et de l'évaluation des facteurs physique et mentaux de la performance dans les différentes activités sportives individuelles et collectives.

Celui de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la planification de l'entraînement sportif.

Celui de l'opérationnalisation et l'optimisation des méthodes de récupérations et de ré-athlétisation des sportifs blessés.

- Sur un plan scientifique, les compétences s'articulent autour de trois axes :

Capacité à organiser une veille scientifique et une revue de la littérature face à une problématique spécifique portant sur l'entraînement physique et mental dans le domaine de l'entraînement sportif et la réhabilitation des sportifs blessés.

Capacité à organiser et interpréter, dans une démarche scientifique, la mesure dans le domaine de la performance sportive.

Capacité à produire de la connaissance et à communiquer dans le domaine scientifique et en rapport avec la pratique sportive.

- Sur un plan managérial, les compétences s'articulent autour de trois axes :

Celui de l'analyse des contraintes économiques, institutionnelles, juridiques et réglementaires qui régissent et influencent le fonctionnement des structures d'entraînement sportif privées et publiques.

Celui de la gestion des ressources humaines tant au niveau du recrutement et de la coordination d'un staff technique que de la gestion d'un athlète ou groupe d'athlètes et de leur environnement.

Celui de la création et de la gestion de projets d'action et de développement en concertation avec différents partenaires institutionnels, publics ou privés tout en anticipant les évolutions nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des structures à objet sportif.

Débouchés :

Le diplômé pourra exercer des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations dont la vocation est l'optimisation de la performance sportive. La professionnalisation, dans le domaine de compétence des étudiants, a été évaluée à 86% lors des deux derniers contrats quadriennaux. Cette professionnalisation se fait aussi bien dans des structures privées (fédérations, ligues, clubs, salles de forme, entreprises à objet sportif) que publiques (ministère de la santé, de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale et les collectivités locales et territoriales), elle correspond à des emplois de création, de développement et de gestion de structures sportives. Ces emplois sont à mettre en rapport avec des compétences scientifiques, techniques et managériales. A noter que le parcours EPPMMS est inscrit au RNCP.

Les métiers d'entraîneur, de préparateur physique, de coach, de préparateur mental sont principalement visés et cela au plus haut niveau possible (pôles, équipes de France, équipes régionales, centres de formation, club professionnels).

Les métiers de coordination sont aussi largement visés : Responsable de pôle, de centre de formation, manager général de club, directeur sportif de club, cadre fédéral de ligue, comité régional, comité départemental, conseiller technique national, directeur technique national

La poursuite d'étude est possible, sans être automatique, dans le domaine de la recherche (doctorat) au sein des laboratoires sur lesquels s'adosse la formation. Le laboratoire INSERM U1093 Cognition Action et Plasticité Sensorimotrice, le laboratoire Socio-Psychologie et Management du Sport et le Centre D'Étude de la Performance



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX
Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr